

FORMATION CONFÉRENTIELLE

09 mars 2023 ♦ Classe virtuelle ♦ 7h

Déchets de chantier : Les outils pour appliquer la réglementation

en partenariat avec



Avec la participation de



Thierry WAGNER
Président
Act and Do



Aline CHARLES
Présidente
CSTE



Julien MARCHAIS
Expert
QIOS



Frédérique CAMPANELLA
Consultante en économie
circulaire



Marie CHAROY
Responsable RSE,
communication et marketing
Tri N Collect



Barbara CHOLLEY
Chargée de Mission Economie
Circulaire & Déchets
Référénte Déchets
BTP ORD et EC



Silvia PELEGRINI PEDRET
Chargée de projet
développement durable
Service Economie Circulaire
Métropole Nice Côte-d'Azur



Julien-Pierre CHAUVEL
Chef de projet développement
durable et innovation
Métropole Nice Côte-d'Azur



➤ Prévenir et gérer les déchets de chantier est l'un des enjeux forts pour les acteurs de la construction et de la réhabilitation. Les déchets au travers des différentes évolutions réglementaires sont désormais considérés comme des ressources permettant d'insuffler une vraie démarche d'économie circulaire dans les territoires.

Cette mutation impacte les professionnels dans leur manière de faire. Cette formation conférentielle organisée par QUALITEL Formation est l'occasion de bien appréhender les outils à disposition des différents acteurs de la chaîne leur permettant d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation.

Réponse de nos experts le 09 mars 2023 !

LES

- > 8 experts nationaux
- > Accès à un replay, pour revoir la conférence
- > Éligible au plan de développement des compétences
- > 100% Distanciel, pour garantir l'événement

➤ CLASSE VIRTUELLE :

- 100 % à distance pour limiter les risques sanitaires
- Organisation adaptée : messagerie instantanée, salles virtuelles pour faciliter les échanges avec les conférenciers et les participants
- Assistance en temps réel pour une meilleure connectivité

➤ POUR QUI ?

- Maîtres d'ouvrage publics et privés (dont promoteurs)
- Architectes, bureaux d'études et économistes de la construction
- Entreprises de construction, industriels, exploitants

➤ TARIF :

- 690 € HT - 828 € TTC (TVA 20%) / pers.
- Tarif groupe : nous contacter

➤ COMMENT ?

- Pédagogie expositive : Alternance d'exposés et de présentation d'exemples illustrés

➤ OBJECTIFS :

- Cette formation conférentielle a pour objet d'apporter aux professionnels concernés tous les éléments nécessaires à la découverte et la compréhension des outils visant à appliquer la réglementation sur les déchets de chantier et ainsi faire face aux nouveaux enjeux et défis du secteur.
- Au cours de cette journée fondamentale, les participants bénéficieront d'une vision globale du sujet et de retours d'expérience sur des projets en cours et menés dans le domaine.

➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- À l'issue de la conférence, un questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs sera à compléter
- Les supports de formation seront remis en version PDF ainsi que les liens d'accès au replay de la conférence virtuelle

➤ ACQUIS :

- Disposer d'un rappel des enjeux de la réglementation afin d'entrer pleinement dans la transition et atteindre les objectifs fixés par la loi
- Connaitre le rôle des acteurs et les outils pour appliquer concrètement la réglementation
- Bénéficier de retours d'expérience et de cas illustrés sur des projets menés et en cours



PROGRAMME



8h30 : accueil des participants

MATINÉE 9h-12h10 : 3h10

Enjeux, contexte et obligations réglementaires (30 mn)

- > Thierry Wagner, Président (ACT AND DO)
 - Enjeux et contexte de la bonne maîtrise des déchets et ressources dans une logique d'économie circulaire
 - Rappel réglementaire loi AGEC, Climat et Résilience
 - Comment entrer pleinement dans la transition et atteindre les objectifs fixés par la Loi ?
- Questions/réponses : 10 mn

Mettre en œuvre une stratégie de valorisation des ressources et des déchets en construction et déconstruction (réemploi, recyclage...) (60 mn)

- > Frédérique CAMPANELLA, Consultante en économie circulaire
 - Les études permettant de caractériser les flux
 - le diagnostic PEMD : produits, équipements, matériaux, déchets
 - Les points clés d'une stratégie de valorisation
- Questions/réponses : 10 mn

PAUSE : 20 mn

Le rôle du MOA dans la chaîne des acteurs (50mn)

- > Silvia PELEGRI PEDRET, Chargée de projet développement durable - Service Economie Circulaire
 - > Julien-Pierre CHAUVEL, Chef de projet développement durable et innovation (Métropole Nice Côte-d'Azur)
 - Retour d'expérience sur le projet de déconstruction de l'Acropolis
 - La nouvelle charte chantier vert
- Questions/réponses : 10 mn

12h10 : salles virtuelles

DÉJEUNER

APRÈS MIDI 13h30-17h20 : 3h50

Les outils pour la traçabilité des déchets (45 mn)

- > Aline CHARLES, Présidente (CSTE)
 - Pourquoi tracer les déchets ?
 - Responsabilité des acteurs
 - Lutte contre décharges illégales et dépôts sauvages
 - Les outils réglementaires
 - PEMD (diagnostic et récolement)
 - Trackdéchets (déchets dangereux)
 - RNDTS
 - Savoir les utiliser
- Questions/réponses : 10 mn

La filière REP, l'un des outils de la traçabilité (45 mn)

- > Marie CHAROY Responsable RSE, communication et marketing (Tri N Collect)
 - Présentation de la REP PMCB (principes, enjeux, périmètres, catégories et objectifs de recyclage / réemploi)
 - Progressivité de la REP (maillage, cout de traitement, reprise dans frais, dépôts sauvages)
 - Présentation des éco organismes
 - Déploiement de la REP : point à date
 - Comment y recourir ?
- Questions/réponses : 10 mn

PAUSE : 20 mn

Le suivi et la mise en œuvre du chantier (45 mn)

- > Julien MARCHAIS, Expert (QIOS)
 - Focus sur le SOGED (organisation technique de la gestion des déchets)
 - Planification et collecte sur le chantier
 - Les phases critiques et les mauvaises pratiques
 - Le bilan du chantier propre
- Questions/réponses : 10 mn

Présentation des guides méthodologiques d'accompagnement de la MOA (35 mn)

- > Barbara CHOLLEY Chargée de Mission Économie Circulaire & Déchets Référente Déchets (BTP ORD et EC - Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire)
- Questions/réponses : 10 mn

17h20 : salles virtuelles

Renseignements et inscriptions

contact@qualitelformation.fr - 01 42 34 62 52

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles par courrier sur simple demande.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



BULLETIN D'INSCRIPTION
Session n° _____

Intitulé de formation

Dates de formation : _____

Lieu : _____

Tarif H.T. : _____ € +TVA 20% : _____ € TTC

Au moins 4 semaines avant la date de formation, votre présent bulletin d'inscription complété, la convention de formation signée accompagné du virement à l'ordre de QUALITEL FORMATION doivent nous être retourné par mail ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Renseignez votre fiche entreprise

Raison sociale : _____ N° Siret : _____

Code NAF/APE : _____ N° TVA intracommunautaire : _____

Forme juridique : _____ Capital social : _____

Contact Formation (Nom/Prénom) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Inscrivez votre stagiaire

Nom/prénom : _____ Sexe : M Mme Date de naissance : _____

Tél. mobile : _____ Mail : _____

Métier :	AMO	Bureau d'études	Entreprise du bâtiment	Syndic de copropriété
	Architecte	Bureau de contrôle	Industriel/Distribution	Autre
	Artisan	Collectivité	Institutionnel	
	Bailleur	Constructeur Maison individuelle	Organisme de formation	
	Banque/Assurance	Contractant général	Promoteur	

Statut stagiaire : Salarié Non salarié Particulier Demandeur d'emploi

Pour les demandes de financement FEEBAT RENOVE uniquement* :

*Classification : **1** Ouvrier d'exécution - **2** Ouvrier professionnel - **3** Compagnon professionnel - **4** Maître ouvrier, chef d'équipe - **5** Employé - **6** Agent de maîtrise, technicien - **7** AIC - **8** Gérant salarié ou PDG salarié - **9** Artisan ou gérant non salarié - **10** Conjoint non salarié

Renseignez votre OPCO (organisme de financement)

(mention obligatoire - Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur)

Le règlement fera-t-il l'objet d'une prise en charge par un OPCO ? oui non

Si oui par quel OPCO _____

Si oui, en subrogation : oui non

J'accepte les conditions générales de vente ci-après et la politique de confidentialité

Financement : Par votre employeur Par vos propres moyens

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Contactez-nous en cas de questions concernant l'accessibilité de nos formations et locaux à des personnes en situation de handicap (moteur ou autres).

Qualitel Formation
SAS au capital de 263 000 € - 1, rue de Metz - 75010 PARIS | Tél. : 01 42 34 62 52 | Courriel : contact@qualitelformation.fr
Siret : 843 344 573 00038 - APE : 8559A - Déclaration d'activité n°11755834375 - TVA intracommunautaire : FR94843344573



Version 05/01/2023

inscription également possible en ligne sur qualitelformation.org